

(Traduction)

**M. Langlois:** Monsieur le président, j'aurais une observation à faire à propos de notre séance spéciale de ce soir, et c'est que la tribune des journalistes est plus éveillée que certains de nos ministres. Je sais que le gouvernement a l'habitude de mettre 60 jours à se décider, mais cette fois-ci il ne dispose pas de 60 jours. Je l'ai déjà dit, le gouvernement a l'habitude de nous présenter des mesures à la toute dernière minute et d'aiguillonner tout le monde en vue de les faire adopter sans que les députés sachent ce qui se passe. J'estime que le ministre a des comptes à nous rendre du fait que nous siégeons ce soir.

Une question qui me vient à l'esprit, c'est pourquoi ses commissaires ne lui ont-ils pas signalé cet état de choses. Cette question, le député d'Ontario l'a soulevée tout à l'heure. Chacun de nous comptait avoir un congé de Pâques, mais il semble que la caisse d'assurance-chômage aurait été épuisée avant la fin du congé. J'ose croire que le ministre ou ses commissaires étaient au courant. Sinon, pourquoi pas et comment se fait-il qu'on n'ait pas mis le ministre au courant? Les chômeurs ont assez de mal à se trouver du travail ou à arracher un peu d'argent au gouvernement sans qu'il faille leur dire que la caisse d'assurance est à sec, situation qui tient au fait que le gouvernement a négligé de faire voter les fonds nécessaires. Dans ma circonscription, on a fermé deux mines l'autre jour et 600 travailleurs ont été mis à pied. Comme l'honorable député du Lac-Saint-Jean, je serais le dernier à souhaiter à ces gens d'autres difficultés en plus de celles qu'ils éprouvent déjà du fait qu'on ne leur verse pas les prestations d'assurance-chômage.

Il y a plus d'un demi-million de chômeurs au pays. J'ai été peiné d'apprendre hier soir par le truchement du réseau national que la Caisse d'assurance-chômage était dans un état très précaire. De même, ce soir, il est attristant d'apprendre que la Chambre doit siéger en séance spéciale après la date d'échéance de ce fonds, pour voter le montant nécessaire sous forme d'un crédit de \$1 prévu dans ce poste. J'espère que le gouvernement n'exigera pas d'autres séances supplémentaires pour des fins identiques en rapport avec d'autres questions ou que d'autres émissions du réseau national ne m'annonceront pas que les affaires du gouvernement sont en mauvais état, parce que nos dirigeants ont oublié de prendre des mesures comme celle-ci.

Une autre question qu'a soulevée le député de Lac-Saint-Jean et que j'ai moi-même abordée à maintes reprises—même si le ministre a toujours dit à la Chambre que la question était à l'étude—a trait au rapport Gill, déposé il y a quelque temps. Je me

demande pourquoi le gouvernement n'a pas institué un comité pour étudier ce rapport. Je ne l'approuve pas en entier, mais certains passages méritent d'être examinés. Étant donné le chômage considérable qui règne au pays à l'heure actuelle, on devrait tout tenter pour réduire le nombre des chômeurs et aider nos bureaux d'assurance-chômage. Je crois que le rapport renferme certaines recommandations au sujet de la caisse d'assurance-chômage, et si on nous l'avait présenté plus tôt, peut-être n'aurions-nous jamais fait face au problème qui se pose ce soir. Du moins, nous aurions adopté ces crédits avant le congé de Pâques. J'exhorte donc le ministre à examiner le rapport Gill et à s'assurer qu'il aura assez de fonds à l'avenir, de sorte que si nous prenons un congé de Pâques, nous pourrions partir pour une dizaine de jours sans avoir à nous inquiéter de l'état de la caisse d'assurance-chômage. Le gouvernement devrait aussi songer aux autres solutions possibles, au lieu de nous présenter ces choses à la dernière minute. Les membres de notre parti consentent à siéger ce soir parce qu'il faut examiner cette question et la tirer au clair, mais cela ne veut pas nécessairement dire que nous en prendrons l'habitude. Je crois que tous les membres de notre groupe partagent cet avis. De toute façon, nous attendons une explication de la part du ministre au sujet de cet état de choses.

(Texte)

**L'hon. M. Ricard:** Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans dire quelques mots sur le sujet actuellement à l'étude. Je crois qu'en ce domaine, je parle aussi au nom des députés de la province de Québec.

C'est notre responsabilité comme c'est celle du Parlement, encore une fois, d'aider le gouvernement qui s'est lui-même placé dans une impasse.

Je ne parlerai que quelques instants afin que l'on accorde sans plus de retard l'aide dont le gouvernement a tant besoin.

Cependant, monsieur le président, il est bon que certaines choses soient dites afin que le peuple canadien soit bien au courant de ce qui se passe à la Chambre des communes, bref de l'attitude du gouvernement qui est chargé de veiller au bien-être de la nation.

Nous avons connu des situations analogues dans le passé. Et nos amis d'en face, qui étaient dans l'opposition à l'époque, étaient incapables de trouver les mots appropriés pour qualifier notre manque de clairvoyance, de bonne volonté dans ce même domaine.

J'ai devant les yeux quelques questions que posait l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), alors qu'il était de ce côté-ci de la Chambre. J'aurais bien aimé